

La bibliothèque sonore, les mots du bonheur

Segré-en-Anjou Bleu (Segré) — À l'occasion des vœux du maire, aujourd'hui, elle recevra l'un des cinq trophées décernés pour l'année 2019. Une distinction méritée pour ces bénévoles très dévoués.

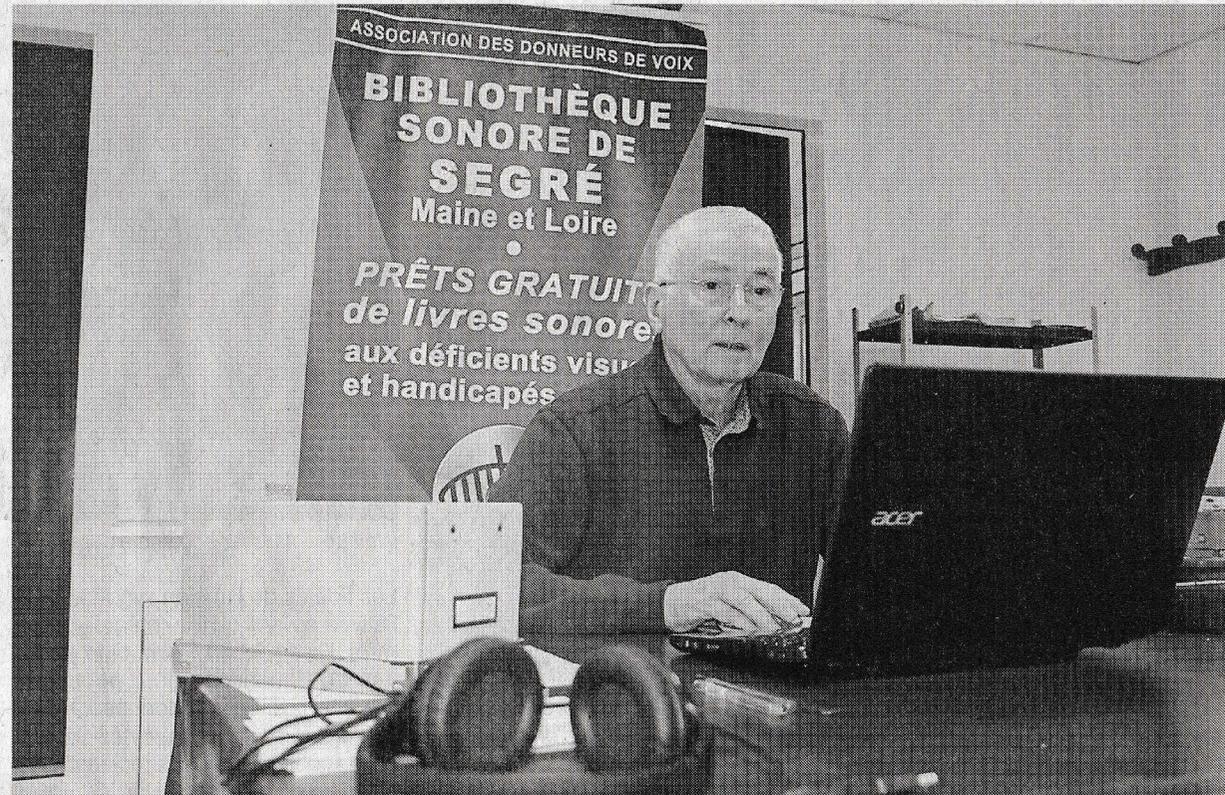
Ce samedi matin, au Parc des expositions de Segré-en-Anjou bleu, Gilles Grimaud adressera ses vœux. Ses derniers comme maire. Cette cérémonie sera aussi l'occasion de mettre en lumière cinq personnalités ou entités de la commune nouvelle (1). Zoom sur l'une d'elles, la bibliothèque sonore, première à avoir vu le jour dans l'ouest de la France, en 1977, à l'initiative d'Augustin Scioreto.

Le principe ? Permettre à des personnes atteintes de déficience visuelle ou physique les empêchant de lire, d'avoir accès aux livres par l'intermédiaire de donateurs de voix. « **Cela aide à rompre l'isolement** », souligne Joël Garnavault, « **cheville ouvrière** » (dixit Jean Bourgeois, le président depuis 2005) de cette bibliothèque sonore qu'il a rejointe en janvier 2006.

Une aide pour les jeunes lecteurs dyslexiques

Au départ, les enregistrements s'effectuaient sur cassettes. Puis celles-ci ont laissé la place aux CD, envoyés par courrier postal. Et depuis quelques années, s'est ajouté un serveur national sur lequel les audio-lecteurs peuvent télécharger des enregistrements. Accessible aux membres des 115 bibliothèques sonores de France, celui-ci a permis d'accroître considérablement l'offre avec quelque 11 500 livres répertoriés.

À la bibliothèque sonore de Segré, 84 audio-lecteurs bénéficient actuellement de ce service gratuit. Dont 31 jeunes atteints de dyslexie. « **On leur enregistre des livres purement scolaires et de la littérature jeunesse. Cela leur permet d'améliorer la compréhension de lecture. On va régulièrement expliquer dans les collèges ce que notre travail peut apporter et, année après année, il y a une forte augmentation de la demande.** »



Joël Garnavault et les bénévoles de la bibliothèque sonore seront mis à l'honneur, ce samedi matin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Pour y répondre, les 19 donateurs de voix (et de temps) ne chôment pas. Car enregistrer un livre ou un magazine ne se fait pas d'un claquement de langue. Au départ, chaque donneur suit une (courte) formation pour bien maîtriser sa diction mais aussi le logiciel, afin de pouvoir enregistrer ses lectures à son domicile. Chacune d'elles est ensuite contrôlée.

« **Nous sommes très investis dans la qualité des enregistrements**, souligne Joël Garnavault. **Nous écoutons l'intégralité du livre tout en le lisant pour repérer des erreurs de mots, des oublis, des sons parasites... Puis nous les renvoyons au lecteur qui fait les modifications.** » Cette étape est indispensable avant de

pouvoir intégrer le serveur national.

Au final, « **pour qu'un enregistrement de livre soit finalisé, de la lecture au montage final, je pense qu'il faut compter au minimum quatre fois son temps d'écoute.** » Le tout effectué à 100 % par des bénévoles au sein d'une bibliothèque sonore qui vit essentiellement de dons, notamment ceux du Lions club à l'origine de sa création.

Toujours enclins à répondre aux demandes d'enregistrement de leurs audio-lecteurs, ces bénévoles prennent énormément de plaisir à transmettre leur goût des livres. « **L'idée de partager un récit captivant voire émouvant avec une personne, quel bonheur !** », résume Claudie de Pou-

ancé. « **C'est une véritable passion, on se prend au jeu** », s'enthousiasme Joël Garnavault qui a un souhait : « **Augmenter notre nombre de donateurs de voix (2) et se faire davantage connaître auprès d'audio-lecteurs potentiels à qui on pourrait rendre service.** »

Emmanuel ESSEUL.

(1) Les autres lauréats : l'artiste Jimmix (culture), le Gaec de la Chauffetière (économie), l'Association des mines de fer (patrimoine), la jeune joueuse d'échecs (9 ans) Anna Allard-Nedellec (sport).

(2) bessegre49@orange.fr